FEVRIER 2023

Notre commune magazine

VILLE DE **LA NORVILLE**

n° 75

P. 11

LA MUTUELLE COMMUNALE DE LA NORVILLE

RÉUNION PUBLIQUE
MARDI 21 MARS 2023 À 19H
SALLE PABLO PICASSO

Ville de La Norville

www.lanorville91.fr

BAFA 2023
NOUVEAUTÉ : ACCESSIBLE DÈS 16 ANS !

La Fédération éducative de recherche et d'expression (FERE) organise deux sessions théoriques BAFA en 2023 à La Norville : du 25 février au 4 mars inclus et du 22 avril au 29 avril inclus (les samedis et dimanches étant des jours travaillés).
Les Norvillois(es) intéressé(e)s peuvent bénéficier d'un tarif préférentiel de 230 € (au lieu de 300 €) et doivent télécharger le dossier d'inscription sur le site internet https://sites.google.com/site/bafafere/
Il suffit de remplir les informations nécessaires et passer en mairie ou au Service jeunesse pour obtenir le tarif préférentiel.

DÉPOSER UNE DEMANDE D'AUTORISATION D'URBANISME

Vous avez un projet de construction, d'aménagement ou de démolition ?
Avant d'entreprendre les travaux, pensez à demander une autorisation d'urbanisme auprès de la commune.
Depuis le 1er janvier, pour toute demande d'autorisation d'urbanisme (certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir), les dossiers doivent être déposés UNIQUEMENT PAR INTERNET via le Guichet numérique des autorisations d'urbanisme : https://bit.ly/3WtQ1Dt

Le Ministère chargé de l'urbanisme met à votre disposition une assistance en ligne pour vous orienter dans la constitution de votre dossier de demande d'autorisation d'urbanisme : https://bit.ly/3R3dCtt.

BULLETIN MUNICIPAL

Votre avis nous interesse !

Merci de vos réactions sur le bulletin municipal qui sont unanimement positives. Vous exprimez principalement deux souhaits : préserver le pluralisme de l'information et varier la forme rédactionnelle.

La conception du bulletin est le produit d'un travail d'équipe coordonné dorénavant par un véritable comité de rédaction. Evidemment, nous n'avons pas de baguette magique mais vous pouvez compter sur nous pour valoriser toute la richesse de notre beau village.

CR

SOMMAIRE

CÉRÉMONIE DES VOEUX **5**
CDEA **6**
CELA S'EST PASSÉ À LA NORVILLE **7/9**
DÉVELOPPEMENT DURABLE **10**
SANTÉ **11**
TRAVAUX **12/13**
URBANISME **14/16**
MOBILITÉ **17/19**
ENFANCE / JEUNESSE **20/26**
CULTURE **27/29**
VIE ASSOCIATIVE **30/33**
VIVRE À LA NORVILLE **34**
INTERVIEW **35**

Ville de La Norville

MAIRIE :
1 rue Pasteur - 91290 La Norville
Tél. 01 69 26 19 00 - Fax. 01 69 26 19 04
www.lanorville91.fr

HORAIRES D'OUVERTURE :
Lundi, mardi, jeudi, vendredi
de 8h15 à 12h15 et
de 13h15 à 17h15
Samedi de 8h15 à 12h15
La mairie est fermée le mercredi.

N°75

ÉDITO

Mesdames Messieurs,

Ce premier bulletin de l'année est l'occasion de vous adresser les meilleurs vœux de l'équipe municipale et d'évoquer les projets pour 2023.

L'année a débuté avec la mise en place effective de l'entente intercommunale de restauration scolaire qui nous permet de servir aux enfants de nos écoles des repas de meilleure qualité et qui font la part belle aux produits bios et locaux. Elle se poursuit avec le passage à 30km/h pour une ville apaisée, et bientôt avec la mise en place d'une mutuelle communale à même d'offrir une couverture santé optimale à prix juste et équitable pour tous ou encore l'achèvement et l'inauguration (au printemps) de la nouvelle salle communale.

Cette année va voir également le lancement effectif de l'aménagement de la ZAC du Souchet, suite aux nombreux ateliers de travail avec toutes les parties prenantes dans lesquels la municipalité a eu à cœur de veiller à ce que ce nouveau quartier respecte nos exigences en termes de développement durable et de qualité de vie ainsi qu'en termes de mixité sociale et intergénérationnelle. Et pour continuer à protéger nos espaces verts, préserver notre cadre de vie et maitriser l'urbanisation, nous allons également engager la révision de notre PLU.

Mais même si nous continuons à travailler sur les investissements nécessaires à l'entretien du patrimoine et au développement des services à la population, (rénovation énergétique des bâtiments communaux, entretien de la voierie, reconstruction de l'école Pasteur,…), les conséquences de l'augmentation des dépenses énergétiques sur les finances des collectivités locales sont préoccupantes et conduisent, dès à présent, à revoir à la baisse tous les programmes d'investissement.

À cela viennent s'ajouter des augmentations importantes des autres dépenses de fonctionnement : fournitures diverses, produits alimentaires, petits équipements, entretien-réparation, contrats de maintenance et prestation de service qui viennent également fragiliser nos budgets.

Face à l'impact de la crise économique, il est essentiel que soit garantie la stabilité, en euros constants, des ressources locales pour maintenir le niveau du service public à la population. L'urgence devrait être également de soutenir l'investissement public local indispensable pour accompagner la transition écologique des transports, des logements et plus largement de notre économie. Cet investissement bénéficie prioritairement aux entreprises et aux artisans locaux.

Ainsi, en 2023, nous concentrerons nos efforts sur la réduction des dépenses, notamment d'énergie, et la recherche active de subventions pour continuer, autant que faire se peut, à garder le cap de notre programme.

Fabienne Leguicher

MAGAZINE MUNICIPAL
Directeur de la publication : Fabienne Leguicher / **Service communication :** Alexandra Bosseaux / **Comité de rédaction :** Christian Rebollo, Alexandra Bosseaux, Jérémie Klein, Eliane Collas & Danielle Pernel / **Comité de relecture :** Danielle Pernel, Daniel Eugène & Alexandra Bosseaux / **Photographies :** Pascale Boulnois, Eliane Colas, Clothilde de Cordier Mele, Philippe Lamirault, Rachid Mazouz, Nathalie Pfeiffer & Pierre Paul Tremblay / Tous droits réservés / **Design & Impression :** Imprimerie WILLAUME EGRET / www.willaume-egret.com / Notre commune magazine (La Norville) ISSN 2967-8765
IMPRIM'VERT®

ZOOM SUR

Essonne
LE DÉPARTEMENT

SORTONS EN ESSONNE!

Plus que jamais, le Département soutient et accompagne les structures culturelles du territoire.
En Essonne, les professionnels de la culture vous accueillent et vous offrent une programmation riche et diversifiée répondant à toutes vos envies : assister à un spectacle ou à un concert, visiter une exposition, voir un film d'art et essai, profiter des ressources et ateliers d'une médiathèque…
Alors, n'hésitez plus et retrouvez vos lieux culturels !

Le Département vous donne rendez-vous sur son nouveau groupe Facebook **@SortonsenEssonne** pour retrouver sans plus tarder toutes les idées de sorties près de chez vous.

essonne.fr

LA CÉRÉMONIE DES VŒUX

Le jeudi 19 janvier, le Conseil municipal avait invité les Norvillois, les chefs d'entreprises et responsables associatifs ainsi que les partenaires élus et économiques de la commune à sa première cérémonie des vœux. Cette cérémonie a été l'occasion de remercier les agents de la commune et bénévoles des associations pour leur engagement au service des Norvillois et

- d'accueillir le nouveau Conseil municipal des enfants,
- de présenter les réalisations de l'équipe municipale et les perspectives pour l'année 2023.

Fabienne Leguicher a conclu la cérémonie par ces mots :

« […] notre priorité sera d'assurer, dans un contexte budgétaire plus que contraint, la sauvegarde et l'égalité d'accès à nos services publics de proximité.

Et je m'attacherai à défendre avec force l'ensemble des services publics dont la crise du Covid a permis de souligner l'importance pour chacun d'entre nous en rappelant quelques fondamentaux : continuité, engagement et mobilisation des agents au quotidien, égalité d'accès et intérêt général.

Nous sommes aujourd'hui dans une période incertaine et mouvante : le Covid n'a pas disparu, la guerre fait toujours rage en Ukraine, la situation économique est source d'inquiétude pour tous, particuliers, entreprises et collectivités et, malgré tous nos efforts, l'accès aux soins devient de plus en plus compliqué. Et si la grande majorité des habitants fait preuve de civisme, de responsabilité et de solidarité, on voit malheureusement augmenter, lentement mais sûrement, l'intolérance, le chacun pour soi et les incivilités.

C'est pourquoi je souhaite partager avec vous ces mots de Stéphane Hessel dans son essai Indignez-vous :
Il nous appartient de veiller tous ensemble à ce que notre société reste une société dont nous soyons fiers : pas cette société des sans-papiers, des expulsions, des soupçons à l'égard des immigrés, pas cette société où l'on remet en cause les retraites, les acquis de la Sécurité sociale, pas cette société où les médias sont entre les mains des nantis, toutes choses que nous aurions refusé de cautionner si nous avions été les véritables héritiers du Conseil National de la Résistance. »

Enfin, au cœur d'échanges informels, chacune et chacun a été invité ensuite à partager un verre de l'amitié dans une atmosphère empreinte de beaucoup de chaleur et de convivialité.

PRÉCISIONS SUR L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

L'éclairage public est une délégation de compétences de la commune auprès de Cœur d'Essonne Agglomération. À travers un marché public, une entreprise est choisie pour l'installation et la maintenance des équipements d'éclairage. Cette délégation des communes à CDEA permet d'homogénéiser les choix techniques et opérationnels afin de contrôler les coûts.

En décembre 2022, CDEA, appuyé par les communes, a fait le choix de modifier la programmation de l'éclairage public.

Principalement motivée par des raisons économiques en cette période de hausse des coûts de l'énergie, c'est aussi une question technique.
Les 748 lampadaires de la commune ne sont pas tous identiques car installés au fur et à mesure du développement de la commune. Il en est de même pour les armoires qui commandent ces lampadaires.

Plusieurs options étaient possibles afin de limiter les dépenses, mais la modification de la programmation était la plus efficace d'un point de vue économique.
Le décalage des horaires d'allumage et d'extinction ainsi que la coupure entre minuit et cinq heures du matin représentent une économie de 52%, soit environ 30 000€ sur la base 2021, c'est-à-dire sans prendre en compte les augmentations importantes de 2022 et 2023, pour un coût de mise en place limité sur la commune avec la modification de quelques horloges dans les armoires. Á noter que des coûts supplémentaires sont engendrés par la durée de vie des ampoules pour les lampadaires concernés.

D'autres alternatives que la modification de la programmation ont été étudiées, mais elles induisaient des coûts supplémentaires conséquents et donc non pertinents pour l'équilibre économique. En particulier :

- Passage en LED basse consommation de l'ensemble des lampadaires > il aurait fallu remplacer 90% du parc
- Alternance de l'éclairage (un lampadaire sur 2, ou déclenchement au passage) > il aurait fallu modifier les lampadaires et le réseau.

Ces alternatives diminuant les coûts restent impactantes sur l'environnement, que ce soit sur la faune avec un éclairage nocturne, mais aussi indirectement avec le remplacement de matériel existant et fonctionnel pouvant encore être utilisé.

La solution retenue est donc un compromis satisfaisant d'un point de vue économique et environnemental.

CROSS DÉPARTEMENTAL DE L'ESSONNE À LA NORVILLE

14 JANV.

L'hommage de Philippe Lamirault à Alain Ruby et Jean Leclerc dimanche matin devant la ligne de départ des Masters sur la Pâture en présence de représentants de l'une des deux familles et des élus. L'allocution s'est conclue par de longs applaudissements avant le signal de départ de la première épreuve.

La météo grise et humide n'aura pas réussi à gâcher le championnat départemental de cross, confié cette année à La Norville. Il a réuni 1600 athlètes. À en croire les retours unanimes du Comité d'athlétisme de l'Essonne, des clubs invités et des spectateurs très nombreux durant tout le week-end du 14 janvier, ce fut une grande réussite.

Remise de médailles par Fabienne Leguicher, Maire de La Norville et Alexis Izard, député de la circonscription.

23 SEPT.

UNE CHAMPIONNE DE KUNG FU

India Peris-Brocal est passionnée de Kung Fu depuis son plus jeune âge.
Elle a commencé à l'âge de 9 ans et ne s'est jamais arrêtée.
Elle participe chaque année aux différents championnats en Île-de-France, à l'Open de France et au Championnat de France.
Elle a suivi un grand nombre de stages avec des maîtres comme Zhang Xiao Yan, moine de Shaolin.
À chaque compétition, India se place sur le podium avec la médaille d'or.
C'est un exemple de rigueur doté d'une volonté exemplaire.
Tête bien faite, tête bien pleine, en 2022, elle est entrée en prépa...

clic clac

03 OCT.

LA SEMAINE BLEUE

Du 3 octobre au 9 octobre, les Norvillois de plus de 65 ans étaient invités à des temps de rencontres privilégiés, des moments d'échanges, d'information, de questionnements mais aussi des moments de rencontres entre les générations.
Le thème de la Semaine Bleue 2022 était "Changeons notre regard sur les ainés", brisons les idées reçues.
Il est resté le fil conducteur d'une riche semaine d'animations qui s'est conclue par un grand banquet des séniors.

12 NOV.

CADAN'S 91

Laëtitia et Aurélien, en couple dans la vie, le sont aussi sur les parquets de danse. Cette saison est marquée par leur début en compétition en danse latine américaine : Un couple charmant qui s'est formé dans les cours d'ensemble de Cadan's 91.

03 DÉC.

LE VILLAGE TÉLÉTHON

- Onze animations ;
- Quarante bénévoles mobilisés ;
- Quatre associations / sections et deux services municipaux impliqués ;
- Cinquante-deux randonneurs inscrits pour la marche de 5 km.

Au-delà des chiffres, quelques premières avec :
- la balade en Rosalie (photo) qui a connu un grand succès ;
- une magnifique démonstration de danse avec 40 participants ;
- une double chasse au trésor, pour les petits et les grands ;
- des défis très joyeux comme celui des balais ;
- des couvercles en tissus et des tatouages éphémères très réussis ;

La somme de 2065 € (près du double de l'année passée) a été récoltée et entièrement reversée à l'AFM-Téléthon.

26 NOV

UNE CHAMPIONNE DE NATATION

Podium 100m dos lors des championnats régionaux de natation catégorie jeunes filles, à Sarcelles.

De gauche à droite
Médaille d'argent :
Ciron vidil Lilou 1'11.80
Club de Corbeil-Essonne

Médaille d'or :
Vitu Victoria - 1'11.64
Club Nautique de l'Arpajonnais.

Médaille de bronze :
Cimkauskas Iliana - 1'11.99
Stade français de Courbevoie.

07 DÉC.

LE BUS DE NOËL

Le bus de Noël a de nouveau fait un arrêt dans notre commune le 7 décembre pour collecter des jouets neufs ou en bon état.
Les jouets ont ensuite été confiés au Secours populaire français de Saint-Germain-Lès-Arpajon qui les a redistribués aux enfants des familles les plus modestes de l'Arpajonnais.
Merci à Transdev, aux enfants, aux parents et aux élus pour leur contribution au succès de cette belle initiative.

ZOOM SUR MON DÉPARTEMENT

HORTILIO : CULTIVONS LA BIODIVERSITÉ

Avec son application mobile gratuite Hortilio, le Département de l'Essonne souhaite inciter les Essonniens à préserver la biodiversité dans leur jardin ou sur leur balcon.
Novices ou experts, les jardiniers n'ont qu'à créer leur compte et se laisser guider. Ils accèderont à des conseils d'experts adaptés à leur jardin, un module pour identifier les plantes et des fiches pratiques associées pour bénéficier de bonnes pratiques de jardinage. Un forum est également disponible pour partager leurs savoirs avec les autres utilisateurs et découvrir bien d'autres astuces encore !

Essonne LE DÉPARTEMENT — TERRE D'AVENIRS —

REPAIR CAFÉ

Samedi 28 janvier 2023, l'équipe des bénévoles du Repair café accompagné par des membres du club vélo de La Norville le RCN91, se sont retrouvé à l'occasion d'une nouvelle session : réparation de cycles, de trois tondeuses thermiques, de différents appareils électriques et fabrication de sacs a vrac en tissus de récupération.

Les faibles températures de cette matinée n'ont pas fait fuir les visiteurs qui ont su apprécier notre café chaud et de bonnes pâtisseries maison.

Et vous, quand venez-vous nous rendre visite ?

L'équipe du Repair café de La Norville

PROCHAINES DATES :

Samedi 1er avril
de 10h à 13h,

Samedi 1er juillet
de 16h à 19h
avec soirée festive,

Samedi 14 octobre
de 10h à 13h.

LA MUTUELLE COMMUNALE DE LA NORVILLE

La commune de La Norville a souhaité s'engager dans une démarche solidaire dont l'objectif est de favoriser l'accès aux soins à tous, en proposant une protection santé de qualité à un prix juste et équitable qui répondra aux besoins de chacun.
Cette offre s'adresse à tous les Norvillois ainsi qu'à ceux qui travaillent sur la commune : les travailleurs indépendants, salariés, chefs d'entreprises, assistantes maternelles, agents territoriaux, etc.
La mutuelle NUOMA, qui porte de véritables valeurs mutualistes, a retenu toute notre attention. Elle viendra vous présenter toutes ses offres et répondre à vos interrogations, lors d'une **réunion publique qui se tiendra le :**

Mardi 21 mars 2023 à 19h – Salle Pablo Picasso

Venez nombreux poser vos questions !

QU'EST-CE QU'UNE MUTUELLE COMMUNALE ?

C'est une complémentaire santé sélectionnée par une commune, au profit de ses habitants. Le principe est de regrouper les personnes intéressées, qui habitent ou ont un lien (salarié, artisan …) avec la commune afin de leur faire bénéficier d'une complémentaire santé à prix juste, en faisant jouer l'effet de groupe. L'adhésion est ouverte à tous, sans questionnaire médical, limite d'âge, ni conditions de ressources.

La commune a un rôle d'intermédiaire. Seul l'assuré est détenteur du contrat lié avec l'organisme de mutuelle.

BON À SAVOIR

Depuis le 1er décembre 2020, il est possible de changer, sans frais, de mutuelle à tout moment à condition que le contrat de mutuelle ait plus d'un an et qu'il s'agisse d'un contrat, individuel ou collectif, à adhésion facultative.

Si vous souhaitez résilier votre contrat au cours de la première année, vous pouvez le faire en cas de changement de situation : un déménagement, un mariage ou un divorce, une retraite, une cessation d'activité, un changement de profession…

TRAVAUX

Les vacances de Noël ont permis d'effectuer des travaux nécessaires au bon fonctionnement de l'école maternelle La Galanderie.

Dans un premier temps, les sols de toutes les circulations intérieures de l'école et du Centre de loisirs Le Petit Prince ont été remplacés, pour un résultat plus propre et surtout plus lumineux.

Ensuite, des panneaux acoustiques ont été installés sur les parois du restaurant scolaire. Ils ont pour but d'atténuer le bruit afin de permettre aux enfants de déjeuner et de goûter dans de meilleures conditions, bien plus au calme.

Ces travaux achèvent une phase de transformation et de modernisation de l'école maternelle, qui s'est déroulée petit à petit, année par année. Les travaux de cette année ont notamment bénéficié d'une subvention départementale, la DETR, (Dotation d'équipement des territoires ruraux).

LA SALLE PABLO PICASSO S'OFFRE UNE NOUVELLE ENTRÉE !

Depuis mi-janvier, la salle Pablo Picasso arbore désormais un nouveau sas d'entrée. Construit en verre et en zinc, cette petite extension remplit plusieurs fonctions :

- assurer une meilleure sécurité dans le bâtiment pendant les spectacles. Des portes coupe-feu sont désormais accessibles depuis l'intérieur de la salle, permettant aux utilisateurs d'évacuer en toute sécurité en cas d'incident,
- permettre une meilleure régulation de la température dans le hall d'accès de la salle,
- réduire les nuisances sonores pour les riverains.

INFORMATION SUR LE CHANTIER 81, RUE PASTEUR (rue de la gare)

Comme vous pouvez le constater, le chantier est toujours abandonné. Malgré nos multiples démarches (relances au constructeur et au bailleur), aucune issue n'est à ce jour trouvée pour l'avenir de ce bâtiment.

Une sécurisation des accès a été réalisée et une vigilance particulière a été mise en place afin d'éviter toutes effractions et dégradations.

Une procédure est toujours en cours auprès du tribunal administratif.

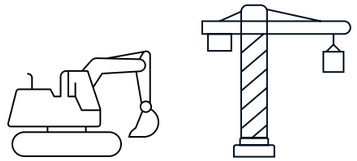

TRAVAUX

NOUVELLE SALLE POLYVALENTE

Initiés en début d'année 2022, les travaux de construction de notre prochaine salle municipale touchent à leur fin. À l'heure de la publication de cet article, la voirie permettant d'accéder à la salle et les derniers aménagements sont en cours d'installation.

Cette salle aura pour but principal de permettre aux Norvillois d'organiser des événements festifs (mariages, anniversaires, etc.). Imaginée avant la pandémie de Covid-19, elle est pour votre équipe municipale, un symbole d'un retour à une vie "normale", à l'envie de célébrer les moments importants d'une vie, et surtout de pouvoir le faire sans restriction.

Cette salle sera aussi disponible à la location en semaine pour y organiser des séminaires, des formations, des réunions. Le prochain bulletin municipal vous présentera les tarifs et les différentes formules de réservation de cette salle.

Nous ne manquerons pas de vous informer au plus tôt de la date d'inauguration de cette salle, ainsi que du nom qu'elle portera.

AVANCEMENT DE LA RÉALISATION DE LA ZAC DU SOUCHET

Ces derniers mois ont permis de franchir plusieurs étapes importantes sur ce dossier dont le démarrage remonte à 2009, du temps de la Communauté de Communes de l'Arpajonnais.
En effet, le CPAUPE (Cahier des prescriptions et recommandations architecturales, urbaines, paysagères et environnementales) de la ZAC a été finalisé par l'architecte de l'aménageur (Crédit Mutuel Aménagement), ce qui a permis de lancer les consultations pour finalement attribuer les différents lots à destination sociale et pour l'acquisition.

Pour rappel,
la ZAC du Souchet est située entre :

- la rue Victor Hugo (accès secondaire)
- la rue du Bon puits (accès piéton)
- la route de Marolles (accès principal).

Répartition des lots

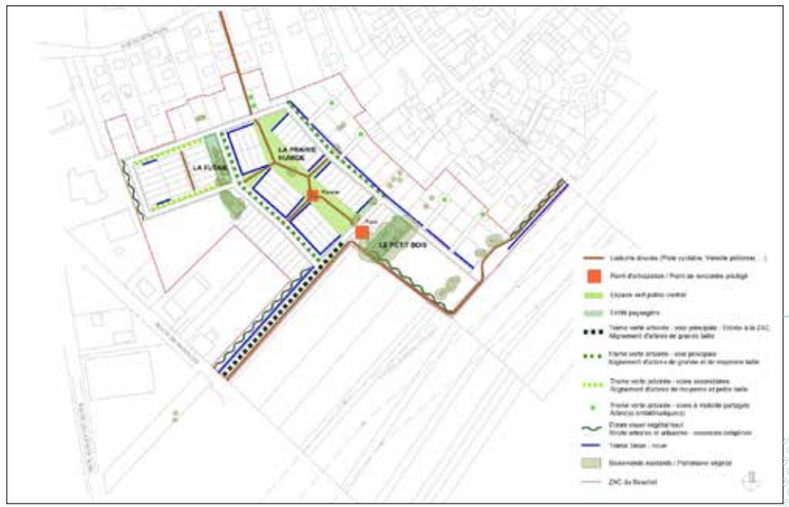

Aménagement des espaces verts : conservation de l'existant et renforcement de l'implantation sur les différentes parcelles, publiques ou privées

Les ilots A, B, C, D, E et F représentent 38 terrains individuels à bâtir, la commercialisation étant gérée par l'aménageur.
Les ilots G et P sont des bâtiments collectifs.

Les ilots restants (H à O) représentent des maisons individuelles groupées.

L'attribution des collectifs et des maisons individuelles groupées a été faite entre COGEDIM et EDILIS, tous deux sélectionnés après la consultation.

L'ensemble des lots doit respecter le CPAUPE qui lui-même respecte le PLU actuellement en place. Chaque réalisation nécessite le dépôt et l'instruction d'un permis de construire.

Le nombre total de logements est maintenant confirmé : 242 sur l'ensemble de la ZAC dont 50% de logements sociaux, repartis sur les différents lots.

La répartition des superficies et typologies des logements (T2 > T5, appartement et maison) a été effectuée en fonction des besoins du marché mais aussi des critères d'accession pour les logements sociaux. Les types de financement des logements sociaux (PLAI, PLS, PLUS) sont quant à eux conformes au PLH (Plan local de l'habitat) de CDEA.

VILOGIA sera le bailleur social en charge de la gestion des 121 logements sociaux des différents lots. Ce nombre de logements sur la ZAC associés aux autres logements déjà gérés par VILOGIA sur la commune, va permettre la mise en place d'une personne en charge de la gestion sur site pour l'ensemble des locataires.

La finalisation et le dépôt des premiers permis de construire avant fin 2022 a permis à VILOGIA d'obtenir l'agrément de la préfecture pour les 121 logements qui sont donc pris en compte dans le plan triennal de la commune. Ce plan est un engagement de la commune vis-à-vis de la préfecture pour la production (indispensable) de logements sociaux afin de respecter la Loi SRU. La commune étant en retard (objectif 25%), ce plan définit un objectif revu tous les trois ans afin de démontrer notre bonne volonté et ainsi ne pas être pénalisé (amende majorée et retrait du droit de préemption) en plus de l'amende déjà versée annuellement (53716€ pour 2022).

Compte tenu de la finalisation des projets ainsi que de l'instruction des permis de construire, les travaux devraient commencer rapidement.

- Au premier trimestre 2023 : début des travaux de VRD (voirie et réseau divers) réalisés par l'aménageur. Cela va permettre de préparer les différents accès et de lotir la ZAC et d'engager le début des travaux sur les différents ilots,
- Fin 2023, début 2024 : début des travaux pour les premiers lots.

Nous attendons un planning détaillé dans les prochaines semaines car celui-ci dépend aussi des disponibilités (et coût) des matériaux.

Ce planning va aussi être utile pour la commune afin de mettre à jour son budget pluriannuel. En effet, la réalisation de la ZAC est sujette au versement d'une compensation par l'aménageur à la commune. Le montant et les échéances des versements vont permettent à la commune d'avoir une meilleure visibilité pour son utilisation.

SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'EPFIF

L'EPFIF (Établissement public foncier d'Ile-de-France) établissement public de l'État, a pour vocation d'accompagner et de créer les conditions de mise en œuvre des opérations des collectivités, par une action foncière en amont, ainsi que par la mise à disposition de toute expertise en matière foncière. Ces projets s'inscrivent pleinement dans les objectifs tant quantitatifs que qualitatifs de l'EPFIF, tels que fixés par son PPI (Plan pluriannuel d'investissement). Ils visent à contribuer notamment à la création de logements, à la lutte contre l'habitat indigne, à la relance économique et à la transition écologique pour laquelle l'EPFIF s'inscrit dans la logique dite « ABCD » visant la réduction de l'Artificialisation, la préservation de la Biodiversité, la réduction des émissions de Carbone et la valorisation des Déchets de chantier.

L'EPFIF a déjà été sollicité par Cœur d'Essonne Agglomération (ici en charge du développement économique) et La Norville en 2009 puis en 2018 pour la réalisation de la ZAC du Souchet.

La commune de La Norville ne disposant plus de foncier propre, disponible en dehors des établissements et espaces publics, elle perd de fait la maitrise et le contrôle complet des différents projets immobiliers importants sur la commune qui sont portés par des acteurs privés (particulier, promoteur, aménageur…). Les contraintes budgétaires communales ne permettent pas à la commune d'avoir suffisamment de fonds pour mener une opération dans son intégralité (acquisition du foncier puis réalisation).
Afin de ne pas subir un développement immobilier incontrôlé et pouvoir mettre en place une politique foncière sur le moyen terme, CDEA, La Norville et l'EPFIF ont signé une nouvelle convention de partenariat afin de permettre à l'EPFIF d'intervenir sur la commune jusqu'au 31 décembre 2027.

L'EPFIF procède, au cas par cas, en fonction du diagnostic de mutabilité et des études de faisabilité qui sont conduits, à l'acquisition des parcelles constitutives d'une opportunité foncière.

Dans le cadre des périmètres de veille, toute acquisition notamment par préemption, est conditionnée à la validation par les parties d'une programmation et d'un bilan économique spécifique. Hors zonage économique du PLU, le pourcentage de logements sociaux sur les terrains portés par l'EPFIF est d'au moins 30% (comme cela est déjà le cas pour toutes constructions de collectifs).

Les opérations veilleront à l'objectif de zéro artificialisation nette des sols ainsi qu'au maintien de la biodiversité et au développement de la nature en ville. Elles viseront un impact carbone réduit par l'obtention du label biosourcé et d'un seuil d'émission carbone anticipant les seuils de règlementation environnementale et chercheront à valoriser et réemployer les matériaux de déconstruction. L'EPFIF apportera des éléments de diagnostic pour envisager la réhabilitation des bâtiments existants ou le réemploi de matériaux.

L'EPFIF intervient notamment par délégation des droits de préemption et de priorité par l'autorité compétente et par substitution à la collectivité territoriale compétente dans les procédures de délaissement.
Dans le cadre de l'article L321-1 du code de l'urbanisme et de l'article 2 du décret 2006-1140 du 13 septembre 2006, l'EPFIF intervient pour le compte des collectivités et non en leur nom.

PLAN VÉLO CŒUR D'ESSONNE AGGLOMÉRATION ET COMMUNAL

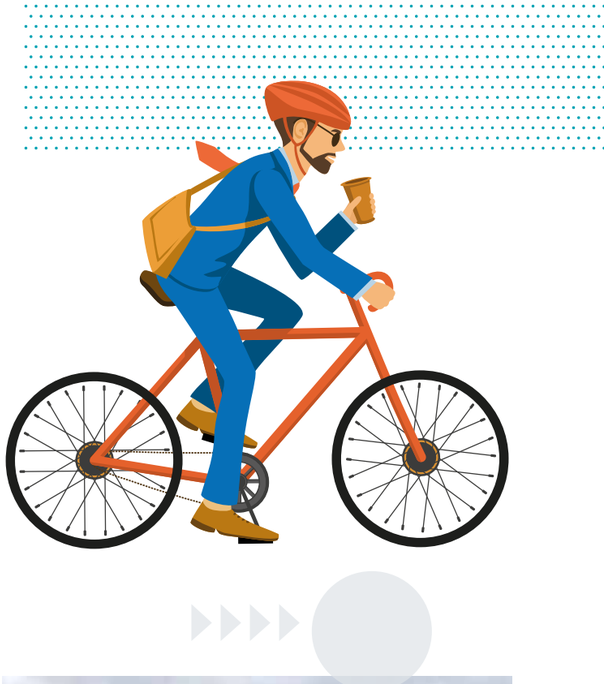

Dans le contexte du transfert de la compétence voirie à CDEA, des études et des réalisations sont menées depuis 3 ans sur l'ensemble des 21 communes pour la réalisation d'un plan vélo à grande échelle. Une grande partie est financée par les subventions de la région et de l'État :
> aménagements de tronçons cyclables,
> réalisation de stationnement vélo,
> jalonnement des itinéraires.
Le principe général est de permettre une circulation intercommunale de bout en bout, sans interruption.

Pour notre commune, cela se traduit par plusieurs actions :

> Identification et études des tronçons :
- desserte des collèges et du lycée, de l'avenue de Verdun (Égly) jusqu'à la route de la Ferté Alais (La Norville),
- liaison La Norville <--> Avrainville par la rue de la Commune de Paris,
- liaison La Norville <--> Guibeville par la route de Marolles

> Identification et évaluation budgétaire des stationnements devant les équipements publics

> Identification et mise en place des jalonnements indiquant les équipements publics, les écoles et les commerces.

Ces actions sont en cours depuis 2021, mais fort du succès rencontré dans les 21 communes, du retard a été pris dans la finalisation des études et donc la mise en place des budgets associés. Nous espérons qu'en 2024, les premiers résultats seront visibles sur notre commune.

En attendant, dans le cadre du bail voirie accordé aux communes par CDEA, tous les travaux structurant de voirie réalisés à La Norville sont pensés dans la perspective d'aménagements cyclables, d'autant plus que cela est obligatoire depuis la loi LAURE (Loi sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie) de 1996, renforcée et précisée par la loi LOM (Loi d'Orientation des mobilités) en 2019.
Cela a été le cas pour la rue Anatole France et la mise en place d'un chaussidou et d'écluses traversantes. Et cela sera aussi le cas pour les prochaines réalisations « sentier du Parc » et « rue de la Commune de Paris », par exemple.

Pour rappel, il reste des places disponibles dans les stationnements vélos sécurisés de la gare. Vous pouvez contacter l'accueil de la mairie pour plus d'informations.

VOTRE COMMUNE PASSE À 30 KM/H

Vous avez pu le constater depuis le 1er février, la commune est passée en limitation de vitesse à 30 km/h, à l'exception :

- des routes départementales : route de la Ferté Alais et Avenue Salvatore Allende
- des zones de rencontres qui restent à 20 km/h

Il s'agit principalement d'une mise en conformité réglementaire. En effet, la majorité des axes étaient de fait déjà limitée à 30 km/h, soit par réglementation locale, soit par la configuration de la voirie.

Néanmoins, cette officialisation va dans une tendance qui se généralise globalement en France afin de limiter le nombre d'accidents. Les études démontrent que le risque de mortalité est directement lié à la vitesse. À **50 km/h,** le risque de mortalité en cas de choc pour un piéton est de 60 % alors qu'à **30 km/h,** il n'est que de 15 % (Source : SETRA).

Il s'agit aussi d'offrir aux citoyens une **« ville apaisée »** avec moins de trafic, moins de bruit, moins de pollution, moins de stress et plus d'espace pour l'échange et le partage. L'idée est d'évoluer vers une circulation plus fluide, en encourageant le développement des **modes actifs** (vélo, marche, trottinette…).

Au-delà de ces bénéfices, cette mise en place donne aux élus et agents des leviers supplémentaires pour intervenir :

- verbalisation pour le non-respect de la vitesse et des circulations,
- mise en place d'aménagements de sécurisation,
- facilitation du déploiement du plan vélo de Cœur d'Essonne et de la commune,
- accès à des subventions liées aux investissements de sécurité et de mobilité.

Concrètement, quelles sont les dispositions qui vont changer dans votre quotidien ?

- Des radars pédagogiques seront installés afin de rappeler et informer rapidement les usagers sur leur vitesse et les inciter à modifier leur comportement.
- Les contrôles de vitesse seront renforcés afin de sécuriser les axes pour l'ensemble des usagers.
- Des aménagements urbains seront mis en place sur certains axes pour garantir le respect de cette limitation (comme cela est déjà le cas devant l'école maternelle).
- Des tronçons aménagés seront installés pour augmenter la sécurité des vélos et des modes actifs.
- **La circulation à contre-sens pour les vélos dans les rues à sens unique reste interdite, dans l'attente d'aménagements.** Même si elle est autorisée par le code de la route dans les rues à 30 km/h, la circulation en contre-sens est interdite par arrêté municipal, compte tenu de la configuration des axes concernés.

Ce qui ne change pas (il s'agit ici de l'application du code de la route)

- L'arrêt et le stationnement aux abords des écoles est interdit,
- Le stationnement sur les trottoirs, est interdit sauf exceptions confirmées par arrêté municipal,
- Le stationnement sur les bandes jaunes est interdit,
- Le stationnement à proximité des passages piétons ou des intersections est interdit.

L'objectif est de rendre les rues aux habitants, en offrant plus de sécurité et ainsi apaiser les quartiers et les déplacements. C'est l'affaire de tous, nous comptons sur vous !

INFORMATIONS
GARDE CHAMPÊTRE / POLICIER RURAL

Un an après la création de poste et la nomination d'un agent en tant que garde champêtre, voici quelques informations sur son quotidien à travers son rôle et ses responsabilités.

Même s'il s'agit d'un poste de terrain, la principale activité du garde champêtre est liée au respect de la législation et donc à la rédaction et l'application d'arrêtés municipaux pour la circulation, la réalisation de travaux, ainsi que leur suivi et leur contrôle (permis de construire, branchement réseaux…). Pour 2022, plus de 100 arrêtés ont été mis en place à la fois pour la gestion du quotidien, mais aussi pour s'assurer que la commune soit en conformité avec la législation en vigueur.

Quotidiennement, le garde champêtre effectue :

- des rondes sur la commune,
- des actions de prévention aux abords des écoles,
- des contrôles et verbalisations (quand cela s'avère nécessaire) de véhicules en circulation, en stationnement non autorisé ainsi que le relevé des véhicules « ventouses »,
- des contrôles aux abords des chantiers privés : respect des conditions d'accès, des horaires…,
- des interventions pour des troubles de voisinage.

Il participe aussi aux visites de sécurité des ERPs (établissements recevant du public), aux réunions de conformité du permis de construire pour les chantiers en cours ou terminés. Pour rappel, le garde champêtre a aussi une attribution de police de l'urbanisme.

Il est aussi régulièrement sollicité par des habitants de la commune pour des demandes d'information, des conseils et éventuellement des interventions.

Une attention particulière est accordée aux établissements scolaires notamment les collèges en association avec la police nationale pour des opérations de sécurité, mais aussi avec les écoles élémentaires, principalement pour gérer les incivilités de circulation et de stationnement.

Néanmoins, le garde champêtre intervient dans la limite du possible, étant seul pour couvrir l'ensemble de la commune et les écoles. Nous comptons sur le civisme des parents d'élèves aux abords des écoles pour respecter le code de la route et la réglementation locale (pour rappel, le stationnement et l'arrêt sont interdits). Des verbalisations par PVe (procès-verbal électronique) sont régulièrement réalisées.

Au-delà de la commune, sa fonction l'amène à être en contact régulier avec les polices municipales des communes voisines ainsi qu'avec la police nationale. Des rendez-vous réguliers ont permis de partager des informations essentielles sur l'organisation des évènements (fêtes, foire, forum…) ou sur des problématiques locales (rixes, interventions…).

ENTENTE INTERCOMMUNALE
POUR LA RESTAURATION SCOLAIRE ET POUR LE CENTRE DE LOISIRS

La livraison des repas pour la restauration scolaire et périscolaire était confiée jusqu'au 31 décembre 2022 à la société ELITE basée à Joigny dans l'Yonne.

Afin d'offrir une alimentation de qualité, équilibrée et raisonnée, la commune de la Norville a souhaité analyser le contrat actuel au regard d'une coopération intercommunale dans ce secteur d'activité particulièrement concurrentiel.

Une étude, financée par Cœur d'Essonne Agglomération et réalisée par le cabinet ARBEA, a démontré la pertinence d'une action intercommunale autour de valeurs partagées, à savoir :

- la recherche de mutualisation des moyens de production des repas, avec une ambition affichée pour la qualité des denrées, l'optimisation des produits bruts et frais, la qualité nutritionnelle des repas, le respect de la loi EGALIM, et la lutte contre le gaspillage alimentaire ;

- la valorisation des circuits courts d'approvisionnement en denrées alimentaires issues des filières locales, et le soutien à la création de plusieurs fermes urbaines en Ile-de-France au titre du programme SESAME, et plus particulièrement la volonté de fédérer autour de débouchés économiques pour les agriculteurs du territoire de CDEA ;

- la promotion du mode de gestion en régie directe dans ce domaine ainsi que la transmission des savoir-faire des agents du service public local ;

- la réalisation d'économie d'échelle sur le coût de revient d'un repas en fonction du volume de production.

La commune de Sainte-Geneviève-des-Bois a fait l'acquisition d'une unité de production de repas, dite "cuisine centrale du Perray Vaucluse" et a réalisé des travaux et l'achat d'équipements. Les nouvelles capacités de production de repas de cette cuisine centrale offrent une opportunité de fédérer plusieurs communes autour de ce projet.

La création d'une entente intercommunale de production et de livraison de repas apparait comme la forme de coopération intercommunale la plus adaptée. Les communes de Cheptainville et de La Norville ont signé cette entente intercommunale le 29 novembre dernier qui a pris effet dès le 1er janvier 2023.

Chaque commune, membre de l'entente, est représentée au sein d'une conférence intercommunale par trois représentants titulaires et trois représentants suppléants désignés au sein de chaque conseil municipal.

Une Commission de suivi financier veillera spécifiquement à l'évolution des coûts de production et fixera les contributions de chaque commune membre. Aucune augmentation de coût pour les familles n'a eu lieu en janvier 2023.

Une Commission des menus se réunira deux à trois fois par an pour l'élaboration et la validation des menus.

Un suivi de la qualité des repas (réception, livraison, retour de satisfaction des usagers...) sera fait par un interlocuteur unique référent restauration, désigné dans chaque commune.

FÉDÉRATION DES CONSEILS **de parents d'élèves (FCPE)**

Très belle année 2023 !

La FCPE vous souhaite une heureuse année 2023. Nous, parents d'élèves, faisons le vœu d'une année riche en victoires pour le bien-être et la réussite de tous les enfants à l'école.

Tout d'abord, nous remercions les parents d'élèves pour leur participation aux élections des représentants de parents d'élèves qui se sont déroulées au mois d'octobre 2022 et pour leur confiance, qui nous ont permis d'obtenir 7 sièges sur 12 à l'école élémentaire et 3 sur 6 à l'école maternelle. N'hésitez pas à nous contacter pour nous faire part de vos questions ou sujets que vous aimeriez voir aborder lors des prochains Conseils d'école prévus en février et juin dans les deux écoles, ou lors des Commissions menus relatives à la restauration scolaire.

Comme pour les années précédentes, nous avons distribué des livres de bienvenue aux Petites sections et aux CP au mois de septembre et avons eu le plaisir de tenir la buvette du vide-grenier de La Norville au mois de novembre.

Nous regrettons que la vente de sapins de Noël initiée dans le but de nous aider à financer nos projets pour les enfants scolarisés en maternelle et élémentaire sur notre commune, n'ait pu aboutir, faute d'atteindre un seuil minimum de commandes pour le groupage.

En revanche, nous sommes ravis d'associer pour la première fois cette année, les aînés de La Norville au jury de nos concours créatifs et de pouvoir ainsi tisser des liens intergénérationnels.

Et pour commencer cette année 2023, la boum FCPE a fait son retour au mois de janvier pour les élèves du CE2 à la 6ème sur le thème du « Tour du monde ». Nous ne manquerons pas de partager avec vous les temps forts de cet évènement incontournable dans le prochain bulletin municipal !

L'équipe de la FCPE Maternelle-Elémentaire de la Norville

Contactez-nous par email :
fcpe.lanorville91290@gmail.gmail.com

Flashez le QR Code pour accéder à notre page Facebook et retrouver nos actualités :

FÉDÉRATION DES PARENTS D'ÉLÈVES **de l'enseignement public (PEEP)**

Chers parents, chers élèves, toute l'équipe de la PEEP de l'Arpajonnais vous souhaite une bonne année 2023, en espérant qu'elle vous sera la plus sereine possible.
Nous vous remercions…
pour votre soutien lors des élections des représentants des parents d'élèves de cette année scolaire. Les parents élus et nos adhérents sont à votre écoute et se tiennent à votre disposition afin de répondre à vos questions.

Collège Albert Camus
La PEEP a participé financièrement, à hauteur de 560€, à un voyage scolaire organisé par le collège (lié au sport) ainsi qu'au passage du PSC1 (Prévention et secours civiques de niveau 1). La subvention accordée était destinée aux familles.

L'équipe PEEP de Camus a contacté le rectorat afin d'appuyer la demande de professeur de technologie, poste de 8 heures qui n'est toujours pas pourvu depuis le début de l'année scolaire, et ce malgré les nombreuses relances de la Principale du collège.

Braderie « Vide Ta Chambre ! »
La braderie « Vide Ta Chambre ! » aura lieu dimanche 19 mars, au gymnase de La Norville. Comme chaque année, toutes les sommes recueillies sur les stands seront intégralement reversées aux coopératives scolaires des écoles La Galanderie et Louis Pasteur.

Chasse aux œufs
Le lapin de Pâques devrait également nous rendre visite pour le plus grand plaisir des enfants (et des parents :)). Les informations relatives à la tenue de cet événement seront transmises quand elles seront connues.

Grand Prix des Jeunes Lecteurs
Les élèves de CM1 et CM2 de l'école élémentaire Pasteur de La Norville participeront au traditionnel Grand Prix des Jeunes Lecteurs, parrainé par l'Éducation nationale et par le Ministère de la Culture. Comme chaque année, un goûter organisé en collaboration avec les enseignantes se tiendra en juin afin de récompenser nos jeunes lecteurs.

Grand Prix des Jeunes Dessinateurs
La PEEP organise également le Grand Prix des Jeunes Dessinateurs. Pour cette 22ème édition, le thème choisi est « je dessine un monde plein de gourmandises ». Il est possible d'y participer de façon individuelle ou collective : http://peep.asso.fr/nous/grands-prix/grand-prix-des-jeunes-dessinateurs/

Concours Recyclons-Recyclez !
Quel thème sera choisi par notre équipe PEEP cette année ? Surprise qui sera dévoilée courant avril via les cahiers de liaison des écoles maternelle et élémentaire de La Norville.

N'hésitez pas à nous contacter (peep.lanorville@gmail.com) ou à venir discuter avec nous. L'équipe PEEP reste à l'écoute de tous les parents, de la maternelle au lycée.

DES NOUVELLES RECRUES DANS L'ÉQUIPE D'ANIMATION

Emilie BOUVRY, arrivée en novembre dernier, vient compléter l'équipe périscolaire de l'école Pasteur et du Centre de loisirs Le Petit Prince.

Souriante et douce, Emilie a fait la connaissance des nombreux enfants et des encadrants… elle déborde d'idées et de projets pour cette année à venir.

Laura BONALDI vient d'être recrutée sur une création de poste. Auxiliaire de vie périscolaire, Laura renforce l'équipe d'animation et a pour mission de développer les actions autour de l'inclusion. Expérimentée et forte de propositions, Laura va accompagner patiemment les enfants ayant des besoins particuliers.

LE PETIT PRINCE

Les mercredis passés ont été riches et denses. Voici un petit échantillon des activités proposées.

- Le spectacle des SMARTIZ, les petits et les grands ont adoré…
- Les élèves de l'école maternelle sont allés rendre visite au Père Noël
- Fresque collective sur le cirque

LES PETITS LOUPS ET LES DENTS

Le projet « brossage de dent » a été finalisé par l'intervention de l'assistante dentaire, Mme HURAULT, au sein du cabinet du Dr Guillaume SAVARD, à La Norville. Il était important de rencontrer un professionnel pour compléter le message éducatif et répondre aux questions des enfants. Ils ont pu réaliser des brossages sur des bouches en plastique et effectuer des petits jeux sur les aliments et leurs bienfaits ou méfaits.

TÉLÉTHON 2022

« Ensemble, on va plus loin ! »

Le 3 décembre dernier, les enfants et les animateurs de la commune ont participé au TÉLÉTHON.

Les réalisations des enfants, au profit de cette grande cause, ont été très appréciées (marque-pages et bougeoirs). La chaleur humaine de cette journée a effacé les températures polaires : petits et grands se sont retrouvés autour de tatouages éphémères et d'ateliers couture. L'édition 2022 a eu du succès avec un record de dons.

NOËL SOLIDAIRE

Les enfants de l'Accueil collectif de mineurs « Le Petit Prince » n'ont pas oublié les plus démunis et ont fortement participé à l'opération du bus de Noël, le 7 décembre.

Le Service jeunesse a participé à l'opération « BOÎTES DE NOËL » et remercie les Norvillois pour leur générosité. 50 boîtes ont été récoltées pour les personnes sans domicile fixe et ont été distribuées lors des maraudes.

Champion : BRÉSIL

Vice-champion : MAROC

3ème : PORTUGAL

Beau 4ème : ARGENTINE

NOTRE MINI-COUPE DU MONDE

Les enfants du premier service de restauration scolaire à l'école Pasteur ont participé à une mini-coupe du monde, au mois de décembre. Le froid et les conditions n'ont pas découragé nos jeunes footballeurs.

Le classement final :

Champion : BRÉSIL

Vice-champion : MAROC

3ème : PORTUGAL

Beau 4ème : ARGENTINE

ENFANCE / JEUNESSE

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS DE LA NORVILLE

Installation du nouveau conseil mandat 2022-2024

Composé de 26 jeunes élus, le nouveau Conseil municipal des enfants a été investi le samedi 21 janvier 2023. Ce rendez-vous important dans la vie d'un conseiller s'est déroulé à la mairie dans une ambiance solennelle mais décontractée.

Pour l'occasion, Mme le Maire, ses conseillers et M. Izard, député de notre circonscription, ont pu rencontrer, échanger et mesurer l'engagement de nos jeunes élus.

Au cours de la séance, les jeunes ont pris la parole pour présenter leurs idées de projets pour l'année 2023 et ont intégré l'une des trois commissions :
- Environnement
- Solidarité
- Sports, loisirs et culture.

Après la remise officielle des écharpes tricolores et d'un présent de l'Assemblée nationale, petits et grands ont posé pour la photo officielle de leur mandat.
C'est le début d'une aventure de 2 ans qui promet d'être enrichissante.

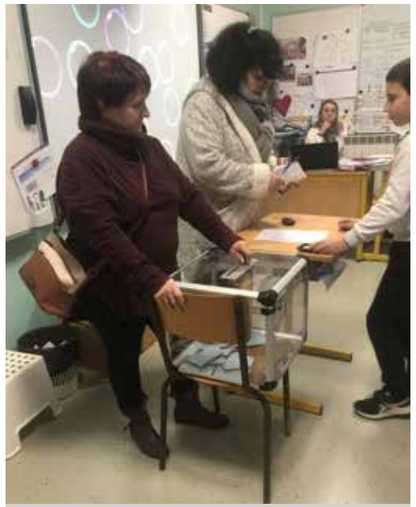

Après une campagne électorale active, les élèves de CM1, CM2 et 6ème ont désigné le 5 décembre dernier leurs représentants au Conseil municipal des enfants.

Les heureux élus sont :
Élu(e)s CM1 :
AWAD Naïm
CASTANIA Ambroise
DELPY Léna
FOURNIER Maxence
GRUMEZA Maya
OU-RABAH Julia
REY Emie
SUFARU Jorge
UZAN MASSON Manon

Élu(e)s : CM2 :
BALITOUT Marie
BEMPEL FOUCAULT Aziliz
CHASSAGNE Jules
DE LOS ANGELES Romy
KLEIN Bérénice
LUCAS Zoé
MAUDEMAIN Louise
MEIER Arthur
NOURY Lisa
TIRLET Mélyne
VINET Lya

Élu(e)s 6ème :
BIEN AIME LEBEL Leyna
RHLIOUCH SOUMARE Noam
SUFARU Maria

Membres d'Honneur :
LE VAGUERESE Océane
UZAN MASSON Yael

CULTURE

SPECTACLES À LA SALLE PABLO PICASSO

Tarifs : 5 à 10€ • Gratuit pour les moins de 6 ans. **Tarif Groupe** (dès 10 personnes) : 4€ / la place
Réservations : culture@lanorville91.fr ou au 01 60 83 97 45.
Billetterie en ligne : billetterie-3villes.mapado.com

SALON DU LIVRE DE JEUNESSE

ADOLESCENTS ET ADULTES

Samedi 11 mars • 21h

POÈTES VOS PAPIERS

Compagnie Atelier de l'Orage
50 min • dès 12 ans

THÉÂTRE et POÉSIE. Récital de poésie engagée. Le spectacle, véritable concert de poche, invite à une traversée historique et poétique avec Victor Hugo, Jacques Prévert, mais aussi Jean Ferrat et Mickey 3D.
Inspiré par Léo Ferré (auquel le titre de ce spectacle est emprunté), l'interprétation parlée-chantée de la comédienne ainsi que les arrangements musicaux très contemporains qu'elle a composés pour chacun des poèmes, rendent leur appréhension immédiate et directe.

POUR PETITS ET GRANDS

Dimanche 12 mars
16h et 17h30

VOX, LE MOT SUR LE BOUT DE LA LANGUE

Compagnie La Balbutie
30 min • dès 9 mois

MUSIQUE. Une exploration inventive et envoûtante de la voix. Avec Vox, l'espace devient un écrin sonore dans lequel les interprètes, Juliette Plihon et Nicolas Perrin, dialoguent avec les différentes formes de la voix. Balbutiements, cris, chants, murmures, échos, transformés et spatialisés, créent un univers ludique. La voix devient progressivement langage puis chant et construit un décor où la frontière entre l'artiste et le public s'efface.

Samedi 18 mars • 20h3

HAMLET EN 30 MINUTES

Compagnie Bruitquicourt
1h05 • dès 8 ans

THÉÂTRE. La compagnie Bruitquicourt s'amuse avec l'œuvre la plus longue de William Shakespeare. Tout en préservant l'essence de la pièce, les quatre comédiens s'accordent à merveille pour réinventer le théâtre dans le théâtre et faire surgir de ce drame une comédie hilarante et déjantée.

FESTIVAL ESSONNE DANSE

Samedi 21 avril • 20h30

ELGED(J)I & MOLO(KHEYA)

Compagnie Tensei
1h10 • dès 10 ans

DANSE. Une soirée, deux pièces courtes. Chorégraphe et danseur, Rafael Smadja creuse les thèmes de l'héritage et convoque avec délicatesse et poésie ceux qui nous forgent et nous façonnent. Une danse qui mêle Hip Hop, musique, enregistrements, voix, théâtre d'objets et cuisine pour mieux questionner nos héritages.

ElGed(j)i et Molo(kheya) sont les deux facettes d'une même histoire, celle de la vie d'une famille de la diaspora égyptienne arrivée en France dans les années cinquante.

LA MÉDIATHÈQUE LE MARQUE-P@GE VOUS ACCUEILLE

5-7, rue Victor Hugo - 91290 La Norville - Tél. 01 60 83 97 45 - mediatheque@lanorville91.fr
fr-fr.facebook.com/bibliotheque.la.norville

HORAIRES D'OUVERTURE

Mardi et vendredi
16h15 - 18h

Mercredi
10h - 12h et 14h - 18h

Samedi
9h30 - 12h30 et 14h - 16h30

ACTIVITÉS RÉGULIÈRES

RACONTINES
Lectures d'albums pour les tout-petits jusqu'à 3 ans.

Mercredi à 9h45 ou 10h30 • 30 min.
8 et 22 mars • 5 et 19 avril •
10 et 24 mai • 7 et 21 juin

Séance spéciale à 16h le 5 juillet.
GRATUIT SUR INSCRIPTION

STORY TIMES
Lectures d'albums en anglais pour les tout-petits jusqu'à 5 ans.

Mercredi à 10h ou 10h45 • 30 min.
15 et 29 mars • 17 et 31 mai
• 28 juin • 5 juillet.

GRATUIT SUR INSCRIPTION

CLUB LECTURE AMÉDÉE ET AMÉLIE
Rencontres autour de la lecture (adultes).

Samedi à 14h15 • 2h.
11 mars • 22 avril • 13 mai • 17 juin

Séance exceptionnelle à 12h
le 2 juillet : repas littéraire partagé.

©DR

CLUB LECTURE JEUNESSE
Rencontres autour de la lecture (dès 14 ans).

Samedi à 14h30 • 1h30.
25 mars • 22 avril • 20 mai • 24 juin.

Inscription gratuite sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Les spectacles et activités sont gratuits sur inscription.

ATELIERS, SPECTACLES ET EXPOSITIONS

Vendredi 3 mars • 10h30

APPRENTIS GRAVEURS
Animé par Julia Chausson
2h • dès 7 ans

Venez passer un bel après-midi en compagnie de Julia Chausson. Au programme : présentation de ses œuvres et initiation à la gravure. Une plongée dans la créativité en famille !

©Julia Chausson

Du 24 février au 18 mars

DANS LA FORÊT D'YGGDRASIL
Dana Cojbuc

La série Yggdrasil (« arbre monde » dans la mythologie nordique) a été réalisée par Dana Cojbuc lors d'une résidence sur l'île de Halsnoy en Norvège. Mêlant photographie et dessin, l'artiste donne à voir le mystère et la puissance de la nature. Un tirage du bois communal de La Garenne réalisé pour l'occasion sera également exposé.

©Dana Cojbuc

Samedi 18 mars • 16h

À TRAVERS BOIS
Animé par Florence Desnouveaux,
La Compagnie des épices
1h • dès 7 ans

La conteuse Florence Desnouveaux ouvrira son sac à histoires inspirées par les œuvres de Dana Cojbuc. Des sous-bois obscurs à la cime des arbres, sous les branches enchevêtrées ou entre les nervures des troncs, quels mystères se cachent dans la forêt d'Yggdrasil ?

©Laurent Dhainaut

©DR

Mercredi 12 avril • 10h3

ÉCOUTE A POUSSE
Animé par Florence Desnouveaux,
La Compagnie des épices
1h • dès 7 ans

Dans son jardin coloré, entourée de papillons, chenilles, oiseaux et libellules, de pots de terre, et d'une trousse à outils de jardinier, la conteuse Laetitia Bloud chante le cycle des saisons, le réveil de la nature et des petites bêtes ! Contes et comptines jazzy, bol tibétain, bâton de pluie… de quoi émoustiller les sens !

©Katharine McEwen et Circonflexe

Samedi 15 avril • 14h et 16h1

LE PRINTEMPS D'OURS
Animé par Frédérique Lardé
2h • dès 7 ans

Au sortir de l'hiver les ours se réveillent. La forêt résonne de chants d'oiseaux. La nature se pare de mille couleurs. Pour cet atelier, Frédérique Lardé s'est inspirée du bel album Les quatre saisons d'un ours de Katharine McEwen. En sa compagnie, vous expérimenterez de multiples techniques pour créer votre image de printemps.

EN COLLECTION

Les bibliothécaires sont allées dénicher de nouvelles pépites à la Médiathèque départementale de l'Essonne. Venez les découvrir !

©JC Bordie

Samedi 27 mai • 10h30

ARBRISTOIRES
Animé par Laurent Azuelos,
Muziconte Nature.
2h • dès 7 ans

Contes, mythes, musiques, poèmes, anecdotes botaniques et écologiques se mêlent pour une balade contée ludique créée pour La Norville par Laurent Azuelos. Suivez le guide et redécouvrez la nature qui nous entoure : l'écologie est au coin de la rue !

50 ANS DE L'AMSL

Dimanche 4 juin

https://www.amsl-lanorville.com page 50ans

Le Comité de pilotage est au travail avec des réunions mensuelles afin de vous proposer un programme d'animations sur la journée. Toutes les informations seront sur le site de l'AMSL.

N'oubliez pas de réserver votre DIMANCHE !

Contact :

Pascal Dorlhene : p.dorlhene@gmail.com

AMSL CERCLE GÉNÉALOGIQUE NORVILLOIS

« Racines » ... Vous avez dit « Racines » ?

Non, nous ne sommes pas dans un jardin et pourtant il y a un arbre avec beaucoup de branches et les racines de cet arbre sont les vôtres, celles qui vous ont transmis la vie.

L'arbre est enrichi et se développe grâce aux généalogistes que vous êtes ou que vous serez bientôt.

La généalogie est une quête sans fin à la recherche de nos aïeux, de leurs histoires qui s'imbriquent dans l'Histoire (avec un grand « H »).

C'est parce qu'elle est sans fin que le généalogiste y trouve un plaisir « infini ».

Notre club compte à ce jour 25 adhérents dont certains seront présents le 4 juin prochain pour les 50 ans de l'AMSL afin de vous faire découvrir l'histoire de vos ancêtres.

Ne manquez pas ce rendez-vous avec vos aïeux, venez à notre rencontre en ce 4 juin, et surtout, c'est primordial, **pensez à apporter le nom de jeune fille des épouses, dates de naissance, de mariage et de décès de vos parents et grands-parents et plus si vous avez.**

Si vous voulez nous rejoindre au sein du club, contactez notre présidente Christine VANNIER au 06 78 79 45 00.

Nos réunions se tiennent les 2èmes et 4èmes mardis du mois à 20h30 à la Maison des associations de La Norville.

AMSL RANDONNEURS NORVILLOIS

En ce début de saison, les manifestations et les sorties se sont succédées ; après les 20 ans de la section en septembre, ce fut la Marche Bleue et notre assemblée générale en octobre, le Téléthon en décembre, la rando raquettes en janvier à Samoëns dans les Alpes.
En 2023, la section sera impliquée dans de grands projets comme les « 50 ans de l'AMSL » et les « Olympiades culturelles » si ce dernier est validé.
La Fédération française de randonnée vient de lancer son application fédérale de randonnées MaRando®, avec près de 5 000 parcours géocalisés dirigés sur toute la France et ses Outre-Mers, au service de tous les utilisateurs.

AMSL PHOTO

L'exposition du club photo aura lieu samedi 1er et dimanche 2 avril à la salle Pablo Picasso.
Une dizaine de club de l'Essonne exposera avec nous sur un thème défini.
Thème de cette année : « De profil »
Les visiteurs sont invités à voter pour leurs photos préférées qui seront récompensées.

Plus d'infos sur le site internet du club :
amsl-clubphoto.jimdo.com
ou instagram : clubphotolanorville

AMSL DESSIN

Le thème de Noël a permis aux jeunes de l'AMSL Dessin de participer à des ateliers créatifs ! Les adultes s'affairent sur leur carnet de voyage !

Grâce à notre partenariat avec le Marque-Page, le mois de janvier permettra à deux groupes de bénéficier d'un atelier d'artiste. Cette année Julia Chausson et Dana Cojbuc sont attendues avec plaisir !

AMSL GYMNASTIQUE

Après les fêtes, il est temps de reprendre les bonnes résolutions pour perdre les quelques grammes peut-être pris pendant les réveillons !
Il n'est pas trop tard pour rejoindre nos cours de remise en forme et d'entretien musculaire dans une ambiance musicale et conviviale. N'hésitez pas à nous contacter, le tarif sera diminué au prorata des cours manqués.

Les horaires des cours :

lundi 9h - 10h adulte
lundi 10h - 11h body zen
lundi 11h - 12h senior
lundi 19h45 20h45 adulte

mercredi 9h - 10h adulte/senior
jeudi 20h15 - 21h30 adulte/senior

Pour les enfants de 6 à 12 ans, le multisport permet de tester pas mal d'activités différentes, le but étant de développer leurs facultés motrices dans une ambiance ludique. Les cours ont lieu le mardi de 18h15 à 19h15.

NOUVEAUTÉ

À compter du mois de février la section gymnastique de l'AMSL va dispenser des cours pour adultes **le samedi de 12h15 à 13h15 au dojo,** salle Louis Namy.
Ces cours sont de la gymnastique d'entretien et de remise en forme pour tous les publics, ados, adultes et seniors. Ambiance musicale et conviviale. Venez nombreux.
Renseignements et tarifs :

Dominique Faraut au 07 82 90 87 30.
Contact : gym.amsl@yahoo.fr

FÊTE DES CHÂTAIGNES

Mot d'Eliane Colas, ex-présidente de l'association

Lors de la dernière assemblée générale de l'association " fête des châtaignes" j'ai démissionné de mon poste de présidente.

Je suis toujours bénévole et membre du bureau de cette association pour aider à réaliser cette fête, mais c'est désormais Mme Audrey Demeillez qui est présidente (élue à l'unanimité).

Je voudrais remercier tous les bénévoles et les membres de l'ancien bureau pour leur aide précieuse dans l'exécution de ma fonction de présidente pendant plusieurs années.

Un merci tout particulier à Françoise Bureau et Betty Martin également membres de l'ancien bureau et qui ont souhaité quitter l'association cette année, après plus de 40 ans de bénévolat à la fête des châtaignes.

Nous souhaitons tous que la fête des châtaignes de 2023 soit très réussie.

« Un grand merci Eliane pour ces années d'investissement en tant que présidente, mes remerciements se dirigent également aux bénévoles durant ces nombreuses années. La fête des châtaignes ne serait pas ce qu'elle est aujourd'hui sans vous. Nous allons tâcher de faire perdurer les valeurs de la commune via cet évènement qui est cher aux Norvillois. Je suis honorée de succéder à Eliane et tâcherai de reprendre le flambeau du micro avec autant de panache !
Merci encore et à très vite. »

Audrey Demeillez

LES RETRAITÉS DE LA NORVILLE

Pour ce début d'année, nous avons commencé par un déjeuner au restaurant la Ciboulette le 26 janvier.
Le 16 février, nous ferons la Chandeleur et l'Assemblée Générale.
Le 21 mars, nous allons à Massy assister à un spectacle PLIASKA
Cette même année, nous élirons les nouveaux membres du bureau. Nous cherchons activement des adhérentes et adhérents bénévoles pour diversifier les sorties et jeux au foyer club et pour renouveler notre équipe.

Lundi et jeudi 13h30 à17h
1 Rue Pasteur
Tel : 01 64 92 09 18 ou 06 11 38 13 38.

A bientôt parmi nous.
Le bureau

RCN 91

Les Randonneurs Cyclos Norvillois vous souhaitent un bon début d'année 2023.

Nous venons de clôturer 2022 avec une bonne animation au sein du club de La Norville.

Cette année a été remplie de belles randonnées, que çe soit la nôtre : « LA 91 – La Jean Coudeur », ou notre participation aux randonnées des clubs voisins de l'Essonne.

Nous avons repris plaisir à exporter nos couleurs dans d'autres départements lors d'un weekend festif. Celui-ci a eu lieu le weekend du 8 et 9 octobre du côté de Cosne-sur-Loire, avec une participation au Rallye des Vignobles en randonnée pédestre et VTT. Avec en prime, un hébergement de groupe typique de la région, et une visite de la région et d'une cave familiale.

Tout ça vous donne envie, alors n'hésitez pas ! Contactez-nous, nous ferons un plaisir de vous accueillir et vous faire découvrir notre activité.

Rendez-vous sur notre site internet : RCN91.FR
https://www.facebook.com/Randonneurs.Cyclos.Norvillois/
https://www.instagram.com/randonneurscyclosnorvillois/

À VÉLO TOUT EST PLUS BEAU !

ENSEMBLE SAINT-DENIS

Chanter c'est bon pour la santé (médicalement démontré).

Pour démarrer cette année 2023 dans la bonne humeur, qui de mieux que Rossini ? Nous allons travailler sa petite messe solennelle… En plus de sa musique, Rossini était célèbre pour sa gourmandise (le tournedos !) et son humour :

Sur la page de garde de son manuscrit de la petite messe solennelle, Rossini tient à préciser, avec sa maîtrise du français :

« Petite messe solennelle, a quatre parties, avec accompagnement de deux pianos et harmonium, composée pour ma villégiature de Passy. Douze chanteurs seront suffisants pour son exécution, savoir huit pour les chœurs, quatre pour les solos, total douze chérubins. Bon Dieu, pardonne-moi le rapprochement suivant : douze aussi sont les apôtres dans la célèbre Cène peinte par Léonard, qui le croirait ! Rassure-toi, j'affirme qu'il n'y aura pas de Judas à mon déjeuner et que les miens chanteront juste et con amore tes louanges et cette petite composition qui est hélas ! le dernier péché mortel de ma vieillesse. »

Le chœur Ensemble Saint-Denis répète tous les vendredis à 19 heures à l'église de La Norville, accompagné à l'orgue. Il accueille des choristes de tous âges et tous niveaux. Si vous avez envie de chanter, rejoignez-nous.

Renseignements au 01 64 90 02 01
ou sur esd@circem.fr.

CONSERVATOIRE GUY D'AREZZO

Nous vous proposons des cours de :
Batterie, chant, clarinette, flûte à bec, flûte traversière, guitare classique, guitare folk, guitare basse, guitare électrique, orgue, piano, saxophone, violon, alto, violoncelle.

Ainsi que : éveil musical, initiation instrumentale, atelier de technique vocale, formation musicale, orchestre et préparation à l'option musique du baccalauréat.
Vous pouvez vous inscrire en cours d'année ou de trimestre et cela quel que soit votre âge.

Renseignements au : 01.64.90.02.01
info@conservatoire-guy-darezzo.net

SUIVEZ-NOUS SUR facebook

CLASSE D'INITIATION AU CHANT GRÉGORIEN

Le chant grégorien (du pape Grégoire le Grand) est le fondement de notre musique occidentale. Dans le cadre de notre projet pédagogique « Apprendre à écouter », nous avons décidé de proposer pour cette deuxième partie d'année scolaire une classe de découverte du chant grégorien. Il ne s'agit pas de monter un chœur grégorien même si nous ne nous interdisons pas de chanter ! Seront abordés en cinq séances collectives d'une heure le samedi matin :

- L'aspect historique,
- La notation mélodique,
- La notation rythmique,
- Le répertoire et son histoire,
- Les modes grégoriens.

Notre conservatoire s'appelle « Guy d'Arezzo » du nom du moine qui a associé les syllabes de l'hymne à Saint Jean-Baptiste aux notes de la gamme !

Pour plus d'informations, contactez-nous au 01 64 90 02 01, par mail à info@conservatoire-guy-darezzo.net ou venez voir Gilles MITONNEAU.

Les cours commenceront début mars.

NAISSANCES

BITARD Mya & Ana
le 30 juin 2022

MENDES Mahdi Ismaila
19 septembre 2022

AELLIG Yanore Elyhanna Catherine Michelle
24 septembre 2022

PAUTIER TESSIER Jules Michel Norbert
14 octobre 2022

LAMBERGIER Charles Gheorghe
25 octobre 2022

DE OLIVEIRA COUTELLE Lovan
25 octobre 2022

PROPOS Kingsley Eden Alex
16 novembre 2022

BOUSQUET Kealan Mamadou
22 novembre 2022

TORQUATO DELGADO Sasha
22 novembre 2022

TERRIS Malo Jean Claude
6 décembre 2022

GUERRERO Ela Ana
15 décembre 2022

DÉCÈS

BITARD Mya & Ana
le 30 juin 2022

JACOTOT Michelle Juliette Marguerite ép. LAROUE
11 septembre 2022

DALSASSO Pierre Michel
24 octobre 2022

PERRUTEL André Pierre
28 octobre 2022

CHAMPAGNE Marie-Louise ép. BARALLE
30 octobre 2022

BESSE Guy Jean François
10 novembre 2022

GATIN Francine Gilaine Henriette ép. ZIETEK
15 décembre 2022

RAMIREZ Suzanne
15 décembre 2022

GARABOUX Claire Louise Jeanne ép. DI CICCO
2 janvier 2023

HUGUET Colette Francine Marie ép. CHOBERT
26 janvier 2023

MARIAGES

MARQUET Jocelyn Johan Just
& BERTAUD Séverine Yvette Jeanne
8 octobre 2022

LELOUP Stéphane Michel
& DE SOUSA MIRANDA Natalia Maria
15 octobre 2022

TOSUN Mehmet & GIZEM Sahan
15 octobre 2022

DÉROCHE Pierre Yves Armand
André Jacques Ghislain
& GAILLET Florence Yveline Ginette
21 janvier 2023

BIENVENUE À VIRGINIE MATHOUX NOUVEL AGENT « ACCUEIL - ETAT CIVIL »

Virginie MATHOUX a rejoint l'équipe des agents de la commune en octobre 2022
Virginie a réussi en quelques mois à se faire adopter par ses collègues.
Ses qualités d'écoute, de rigueur, de patiente, et son sourire sont très appréciées par les élus et les Norvillois.
Nous lui renouvelons la bienvenue.

Entretien avec Emilie TREMBLAY

jeune Norvilloise bénévole à La Croix-Rouge française

Danielle PERNEL : Pour commencer, pouvons-nous faire un bref rappel historique de la Croix-Rouge ?
Emilie Tremblay : C'est HENRY DUNANT, homme d'affaires suisse qui est considéré comme le fondateur de La Croix-Rouge. Sa création fait suite aux horreurs de la bataille de Solférino en 1859 sous le règne de Napoléon III. Dès l'origine, la Croix-Rouge s'impose comme un mouvement international d'aide et d'assistance aux victimes.

DP : Peut-on préciser les domaines d'action de la Croix-Rouge ?
ET : la Croix-Rouge organise son action autour de cinq grands domaines : l'urgence et le secourisme, l'action sociale, la formation, la santé et l'action internationale.

DP : Comment devient-on bénévole à La Croix-Rouge, faut-il être majeur ?
ET : Absolument pas. J'ai décidé de m'engager en 2019 à l'âge de 16 ans.

DP : Quelles ont été vos motivations pour rejoindre la Croix-Rouge ?
ET : J'ai toujours eu envie d'aider, et comme je souhaitais m'orienter vers un métier de la santé, cela m'a permis de confirmer que j'étais dans la bonne voie. Je suis actuellement dans une école d'infirmière et l'expérience Croix-Rouge confirme que mon choix est le bon.

DP : Concrètement comment s'est fait votre recrutement ?
ET : J'ai passé un seul entretien et je pense que ma motivation a suffi.

DP : Je suppose qu'il y a des formations spécifiques et obligatoires.
ET : J'ai suivi les formations suivantes :
1/Tronc commun : cela concerne le fonctionnement de La Croix-Rouge.
2/PSE1, formation 1er secours de niveau 1 qui permet de travailler en binôme (point d'alerte et de 1er secours).
3/Formation à venir : le PSE2 pour travailler à 4.
Certaines formations (PSE) nécessitent un recyclage annuel.
Il existe des formations pour être formateur. J'en ai passé une pour être initiatrice 1er secours. Le choix des formations est vaste, par exemple opérateur radio, conducteur d'ambulance, se former à l'encadrement etc. Les formations se déroulent à Evry à la Direction territoriale 91.

DP : La commune de La Norville a fait appel récemment à la Croix-Rouge pour des manifestations associatives et festives à La Norville. Sur lesquelles étiez-vous présente ?
ET : J'étais présente au poste de secours pour ASSODIA, la Fête de la Musique et un spectacle de danse à la salle Pablo Picasso en raison de la canicule. S'agissant plus spécialement d'ASSODIA, la Croix-Rouge était présente en tant que stand d'information pour un recrutement éventuel de nouveaux bénévoles.

DP : Est-ce vous qui choisissez vos missions et les équipes avec qui vous travaillez et êtes-vous systématiquement en binôme ?
ET : Les missions sont affectées en fonction de nos disponibilités. Le travail en équipe se fait soit en binôme, soit à quatre personnes ou plus en fonction de l'engagement du dispositif. On peut aussi être appelé sur des renforts extra départementaux. Nous avons été sollicités pendant le confinement pour venir en aide aux personnes isolées pour leurs courses et leurs médicaments.

DP : la Croix-Rouge intervient-elle dans les écoles ?
ET : Oui si les établissements en font la demande. J'avais proposé un projet de formation secouriste lorsque j'étais au lycée, mais je n'ai pas pu le concrétiser. C'est très dommage car je pense qu'il y a un réel besoin.

DP : Connaissez-vous le nombre de bénévoles et le nombre de salariés de la Croix-Rouge ?
ET : la Croix-Rouge française compte plus de 65 000 bénévoles et environ 16 700 salariés.

DP : Comment voyez-vous votre avenir, aurez-vous toujours du temps à donner à la Croix-Rouge lorsque vos études seront terminées ?
ET : Oui, pour moi c'est une évidence, je trouverai toujours du temps à donner et j'espère poursuivre mon engagement le plus longtemps possible.

DP : Pour conclure, que diriez-vous à un ou une amie pour l'inciter à s'engager ?
ET : Je dirai que «ça fait du bien », que les équipes sont sympathiques et que c'est une petite famille, il y a beaucoup d'entraide.
DP : Merci Emilie, votre engagement et votre enthousiasme sont rassurants dans une période où nombre d'associations peinent à recruter de nouveaux bénévoles.

Lux Laverie

Deux laveries à votre service

EGLY
Ave d'Arpajon
face à la station
service Intermarché

&

LA NORVILLE
sur le centre
de lavage
Elephant Bleu

Gros volume 6kg 14kg 20kg

Ouverture 7/7 - 7h/21h - Electrolux